

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

Nombre de membres

- Afférents au Conseil : 11

- en exercice : 11

- qui ont pris part à
la délibération : 07

pouvoirs 04

Date de la convocation : 22.10.2021

Date d'affichage : 02.11.2021

**Présents : G. LEGAY. D. JULLIARD. MC COUTURIER. M. VIALLET. E.LEE. P.ECAILLE.
M.VUILLERMOZ.**

**Absent Excusé : S.JUHEN pouvoir à G. LEGAY -C. GROSGURIN pouvoir à D.JULLIARD-
J.GRANDCLEMENT pouvoir à M.VUILLERMOZ- JF JOLY pouvoir à MC COUTURIER**

Monsieur Evan LEE a été élu Secrétaire de séance, conformément à l'Article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET : 5e) Désignation d'un représentant pour siéger au Comité technique de la régie des eaux Gessiennes

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 26.05.2016 approuvant les statuts de la régie des eaux Gessiennes,

Vu les dits statuts et notamment le chapitre II, créant un comité technique chargé de se prononcer, par avis simple, sur toutes questions relevant de la compétence de la régie,

Vu le courrier de M. le Président de la CAPG du 20.07.2020 sollicitant la désignation d'un représentant de la commune de Mijoux au sein du comité technique,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 22 juillet 2020 où :

Ont été élus :

- Patrice MELOT, titulaire,
- Sébastien JUHEN, suppléant

Considérant qu'il convient de procéder à une nouvelle élection,
Entendu l'exposé du maire,

**Après délibération, il est décidé à l'unanimité des membres du conseil municipal présents
D'élire**

- Titulaire, Evan LEE
- Suppléant, Sébastien JUHEN

**CONTRE ABSTENTION POUR 7+4 pouvoirs S.JUHEN pouvoir à G. LEGAY -C.
GROSGURIN pouvoir à D.JULLIARD- J.GRANDCLEMENT pouvoir à M.VUILLERMOZ- JF JOLY
pouvoir à MC COUTURIER VOIX**

Délibération 01247.2021.10.36

Fait et délibéré à MIJOUX, les jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture

le :

et publication et notification

le :

Pour copie conforme
Le Maire, Martine VIALLET

